



MÉNARD JULIENNE

Avocats



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Bâtonniers,
Chères Consœurs, Chers Confrères,

CHRISTINE JULIENNE
DEA droit des contrats
Avocat associé

MAXIME JULIENNE
Master 2 Droit Social
Avocat collaborateur

YVES MÉNARD
Avocat Honoraire

MÉNARD - JULIENNE
Société d'avocats

Tel : 02 28 00 05 06
Fax : 02 28 00 05 07

41 quai de la Fosse
44 000 Nantes

CP 249

cj.avocats@menard-julienne.com
mj.avocats@menard-julienne.com

Cabinet secondaire

1 avenue Maréchal Foch
44250 Saint Brévin Les Pins
2^{ème} étage app 204

Horaires de secrétariat

Du lundi au vendredi de 14h15 à
17h30

C'est avec plaisir, enthousiasme et humilité que j'ai l'honneur de soumettre ma candidature à vos suffrages lors des prochaines élections de novembre 2022 du bureau de la Conférence des bâtonniers.

J'ai prêté serment en décembre 1991 et j'exerce au sein de la SELARL MENARD-JULIENNE. Mes domaines d'activité privilégiés sont : la responsabilité ordinaire, civile et pénale dans le domaine de la santé ainsi que le droit social.

Mon mandat de bâtonnier du barreau de Nantes, à la tête de plus de 1240 avocats, va prendre fin au 31 décembre 2022.

L'expérience acquise au cours de ce mandat, me permet de croire que le bâtonnier sortant, dispose d'une connaissance réelle et actualisée des préoccupations des Ordres et peut ainsi apporter une aide et un soutien plus adaptés à ses homologues, tout en recherchant les moyens d'action pour défendre l'intérêt collectif de la profession.

Le bureau de la Conférence doit, à mon sens, continuer à tisser le lien entre les bâtonniers, rassembler, écouter, aider, soutenir et soulager chacun dans sa tâche quotidienne.

Ma candidature se nourrit de l'expérience d'un bâtonnat, qui a été comme pour tous les bâtonniers en fonction pendant ces deux années, contraint par la poursuite de la pandémie, par l'augmentation des délais de jugement et d'obtention de l'aide juridictionnelle et par les atteintes sans cesse renouvelées à notre indépendance et à nos libertés d'exercer.

Le risque est important de nous voir sacrifier sur l'autel des économies, au détriment des valeurs qui sont l'ADN de l'avocat « *homme de verbe, homme de la discussion et du dialogue, de l'humanisme et de la tolérance* » si bien défini par Robert Badinter.

Ma candidature s'inscrit donc dans une démarche constructive pour une Conférence au service des bâtonniers et des conseils de l'ordre.

L'objectif est de permettre à la Conférence d'être reconnue comme fédératrice audacieuse, engagée, ouverte sur les territoires, au service des bâtonniers porte-parole des avocats de leurs barreaux, au service des droits et de la profession. Enfin, la Conférence doit incarner la profession et rester incontournable face aux pouvoirs publics nationaux et locaux, aux côtés du Conseil National des Barreaux et du barreau de Paris.

Vous remerciant par avance de votre confiance dont je saurai me montrer digne,

Christine JULIENNE
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Nantes